

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

De la MOSELLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	9

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

L'an deux mil vingt-deux, le 09 septembre à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

05/09/2022

Présents : BECKER Cyrille – BECKER Mélanie – BENOIT Pierre – BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Matthieu – TROSZCZYNSKI Céline - URBAN Michel et WOLFF Florianne.

Absents excusés : BENOIT Pierre – ZIPPEL Floriane

Nombre de Procuration : 1 donnée par Floriane ZIPPEL à Mélanie BECKER

DCM 158/2022 Poste en Alternance, équivalent ATSEM

Compte tenu de l'augmentation significative de l'effectif des classes maternelles du Groupe Scolaire Intercommunal Les Chouettes, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le renforcement de l'équipe d'encadrement et propose de recourir à un contrat d'apprentissage.

le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité ;

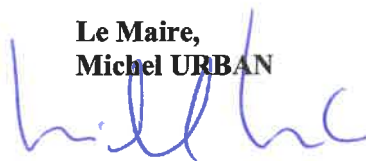
- **Article 1 :** décide de recourir au contrat d'apprentissage.
- **Article 2 :** décide d'autoriser l'autorité territoriale à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'une apprentie conformément au tableau suivant :

Service d'accueil de l'apprenti	Fonctions de l'apprenti	Diplôme ou titre préparé par l'apprenti	Durée de la formation
Groupe scolaire	ATSEM	CAP petite-enfance	2022 - 2023

- **Article 3 :** autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce contrat d'apprentissage

Fait à RAVILLE, le 09 septembre 2022
conforme au registre
« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN



La secrétaire de séance
Delphine BERGER

